

Conditions générales - Création/gestion d'un site internet

Table des matières

1. Dispositions générales.....	1	9. Délais.....	3
2. Offres et engagement.....	1	10. Propriété intellectuelle.....	3
3. Durée et fin.....	1	11. Théorie de l'imprévision.....	3
4. Lieu d'exécution.....	2	12. Modification.....	3
5. Prix et modalités de paiement.....	2	13. Traitement des données à caractère personnel.....	4
6. Théorie de l'imprévision.....	2	14. Inaccessibilité.....	4
7. Maintenance, support et développements.....	2	15. Clause salvatrice.....	4
8. Obligations des parties.....	2	16. Litiges.....	4

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives d'eWoïa SRL et de son Client (ou cocontractant) à l'occasion de la réalisation du site internet de ce dernier, ci-après dénommé « le Site internet », ainsi que les prestations y relatives effectuées par eWoïa SRL, dont le siège social est situé rue de l'Escaille, 132 à 5002 Saint-Servais et référencé à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise BE 0772 835 325. Le Logiciel et les prestations s'adressent à tout Client professionnel, à savoir toute personne qui n'est pas un consommateur.

En acceptant le devis, contrat ou tout commencement de prestation, le Client reconnaît expressément avoir reçu un exemplaire des conditions générales, en avoir pris connaissance, les avoir comprises et les avoir acceptées sans réserve.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit exprès peuvent modifier l'application des présentes conditions générales. En cas de contrariété entre les conditions générales du Client et celles de eWoïa SRL, il est convenu que seules ces dernières prévaudront. Les prestations comprennent exclusivement les missions telles que décrites dans le document contractuel ou les addendas postérieurs.

2. Offres et engagement

Toute prestation fait l'objet d'un devis estimatif établi gratuitement. Sauf stipulation contraire et écrite, le délai de validité d'une offre est d'un mois à dater de son émission. Le Client accepte que l'offre lui soit envoyée par voie électronique ; il s'engage à communiquer une adresse mail actuelle et valide à cet effet. Les présentes conditions générales sont présumées acceptées 7 jours calendriers après leur envoi, sauf contestation explicite du Client. La signature d'un contrat ou de tout document contractuel équivalent ou l'acceptation sous quelque forme que ce soit (courriel, engagement verbal, ...) d'une offre constitue un engagement ferme et définitif du Client ; **le Client professionnel est informé sur le fait qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation.**

La réalisation de la mission est soumise au paiement préalable d'un acompte qui s'élève, sauf stipulation contraire, à 30 % du montant total de l'offre. A défaut de paiement de celui-ci, eWoïa SRL se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses prestations jusqu'au paiement intégral de l'acompte convenu. L'acompte doit toujours être considéré comme restant acquis au prestataire, sans préjudice pour lui de réclamer l'indemnisation du préjudice total subi en cas d'annulation.

3. Durée et fin

La convention peut concerner soit une prestation nettement définie ou une prestation d'une durée déterminée (cfr document de l'offre ou de la commande), soit la réalisation de prestations récurrentes (prestations successives) ou une prestation d'une durée indéterminée.

Dans le cas où la convention est conclue pour une prestation nettement définie ou une durée déterminée, celle-ci prend fin une fois la mission terminée ou le terme de la convention échu. Le client, s'il le souhaite, peut néanmoins mettre fin de manière anticipative à cette convention moyennant l'abandon de l'acompte, le paiement des prestations réalisées et d'une indemnité forfaitaire fixée à 20 % du montant total restant dû à titre de manque à gagner (article 1794 du Code civil).

Dans le cas où celle-ci est conclue pour une durée indéterminée ou que la durée n'est pas déterminée conventionnellement, chaque partie peut y mettre fin en respectant un délai de préavis d'un (1) mois. Le préavis doit être expédié par lettre recommandée. Le délai prend cours le premier jour du mois qui suit celui où la lettre recommandée a été reçue. Dans tous les cas, la lettre recommandée est présumée reçue dans les trois jours ouvrables suivant son envoi. Durant le préavis, les présentes conditions générales ainsi que les accords particuliers restent d'application.

Sauf dans le cas où il en est la cause, le Client peut mettre fin à la présente convention sans indemnité ni respect d'un délai de préavis lorsque le prestataire reste en défaut d'exécuter ses obligations. Au préalable, le Client enverra une mise en demeure au prestataire lui laissant un délai raisonnable pour exécuter les obligations pour lesquelles il reste en défaut.

Le Client est informé qu'en cas d'inexécution, d'exécution partielle ou incomplète de ses obligations (par exemple, non-paiement des prestations ou des acomptes convenus), eWoïa SRL est en droit de suspendre ou de différer l'exécution de ses prestations jusqu'à ce que le Client ait régularisé sa situation. S'il est dans ce cas, le prestataire en informera par email le client afin qu'il puisse satisfaire à ses obligations endéans le délai spécifié.

eWoïa SRL pourra mettre fin à la présente convention, de plein droit et sans mise en demeure préalable, dans les cas énoncés ci-après, sans préjudice de son droit de réclamer un dédommagement : en cas de faillite du Client ; en cas de circonstances mettant en péril l'indépendance professionnelle ; en cas de manquement grave par le Client aux obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention. Le Client, s'il répond à l'une de ces conditions, sera informé par écrit des raisons justifiant la résiliation de la convention.

Dès la fin de la collaboration, chaque Partie remet à disposition de l'autre (ou de son mandataire) l'ensemble des documents ou tout autre élément relevant de la propriété de ce dernier, ainsi qu'il en aura été convenu au cours du contrat.

4. Lieu d'exécution

A défaut d'accord écrit en sens contraire, les prestations seront réalisées depuis les bureaux de eWoïa SRL et en ligne. Dans le cas contraire, le client fournira à eWoïa SRL l'emplacement et le matériel nécessaires à la bonne exécution de ses prestations, les frais étant à charge du client.

5. Prix et modalités de paiement

Le Client, sauf stipulation écrite en sens contraire, accepte la facturation par voie électronique.

La convention est conclue pour un prix tel que fixé par le document d'offre ; le montant des prix est libellé en euros et comprend les prestations telles que détaillées dans le contrat. Sauf stipulation contraire, le prix ne comprend pas la récupération de l'URL existante, l'ajout de nouvelles pages ou rubriques, ou tout autre nouveau développement non stipulé dans le contrat.

Tout retard de paiement produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt conventionnel au taux légal majoré de 2 points de pourcentage, chaque mois entamé étant intégralement dû ainsi qu'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15 % du montant resté impayé avec un minimum de 50 euros par facture. Seront également portés en comptes des frais de recouvrement extra-judiciaire à raison de 25 euros TTC lors de l'envoi d'un courrier de rappel de paiement (premier ou second rappel) et de 50 euros TTC lors de l'envoi d'une mise en demeure par recommandé avec accusé de réception.

Par ailleurs, à défaut de paiement après un premier rappel, eWoïa SRL se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations et l'accès au Site internet jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Toute réclamation doit être émise par courrier recommandé adressé au siège de eWoïa SRL dans les 8 jours calendrier à dater de la réception de la facture. A défaut, la facture sera présumée acceptée par le Client.

6. Théorie de l'imprévision

Conformément à l'article 5.74 du Code civil, si une des Parties souhaite demander la renégociation du contrat en vue de l'adapter ou d'y mettre fin à la suite d'un changement de circonstances, la période de négociation sera limitée à 8 jours calendrier à dater de la notification à l'autre partie du changement de circonstances et de la volonté de renégocier le contrat.

7. Maintenance, support et développements

La maintenance du Site internet sera assurée conformément au contrat. Des développements complémentaires ou des modifications de structure du Site internet pourront être envisagées à la demande du Client. Leur coût sera estimé de commun accord et payé selon les précisions stipulées dans ces Conditions générales.

8. Obligations des parties

Les Parties veilleront chacun à leurs intérêts réciproques et agiront loyalement et de bonne foi. Les obligations auxquelles s'engage eWoïa SRL sont qualifiées d'obligations de moyens au sens de l'article 5.72 du Code civil. eWoïa SRL exécute les prestations qui lui sont confiées en toute indépendance.

eWoïa SRL s'engage à respecter les normes propres à sa profession et à fournir ses prestations en accord avec les différentes législations en vigueur. Sa responsabilité ne saurait être directement ou indirectement retenue, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, en cas de faute commise dans l'exécution de ses prestations, même lourde, sauf cas de dol ou de faute intentionnelle. Par dérogation à l'article 5.229. du Code civil et sauf cas de dol, l'entreprise ne sera pas responsable des fautes commises par ses auxiliaires (préposés, sous-traitants, etc...) dans l'exécution des prestations et, par conséquent, elle ne pourra pas être tenue responsable pour les éventuels dommages que ces fautes causeraient à des tiers.

Sauf stipulation contraire, eWoïa SRL n'est pas tenu de vérifier l'exactitude et le caractère complet des informations lui étant communiquées par le Client ou ses préposés, de même que la fiabilité des différents documents et pièces transmises par le Client en vue de la publication en ligne sur le Site internet. Le Client garantit eWoïa SRL contre tout recours à cet égard.

Le Client s'engage à mettre à disposition du prestataire, en temps utile, tous les documents, pièces, données et informations nécessaires pour l'exécution de la prestation convenue. Il s'engage à informer en temps utile le prestataire de toute information, donnée ou événement susceptible d'avoir des répercussions sur l'exécution de la prestation. Il s'engage également à confirmer au besoin par écrit, dans les plus brefs délais et à première demande du prestataire que les documents transmis sont complets.

eWoïa SRL et le Client sont tous deux tenus à la confidentialité des données échangées dans le cadre de l'exécution du contrat. Ils s'engagent à s'abstenir, tant au cours des prestations qu'après la cessation de celles-ci, de divulguer les secrets de fabrication ou d'affaires de chacun, ainsi que le secret de toute affaire à caractère personnel ou confidentiel dont ils auraient eu connaissance dans l'exercice de leur activité.

eWoïa SRL et le Client s'engagent à n'utiliser les informations reçues que dans le cadre de la bonne exécution des prestations et n'autoriser l'accès à ces informations qu'aux membres du personnel et aux tiers qui doivent en prendre connaissance pour la bonne exécution du contrat. Dans ce dernier cas, cette obligation de confidentialité est elle-même imposée à toute personne ayant accès aux informations concernées.

9. Délais

Les délais d'exécution sont communiqués à titre indicatif et sont fixés en jours ouvrables. Leur dépassement ne peut donner lieu à la résolution du contrat. Si un délai est impératif, il doit clairement être spécifié comme tel auprès de eWoïa SRL ou sur le document support de l'offre.

En cas de force majeure (sans que cette liste ne soit limitative : grèves, lock-out, intempéries, tempêtes, incendies, inondations, guerres, bugs ou virus informatiques, incidents d'ordre technique, retards du fournisseur, pénurie de main-d'œuvre, maladie, crise sanitaire, etc.) ou de circonstances imprévues, les délais d'exécution sont suspendus jusqu'à ce que le cas de force majeure ou la circonstance imprévue prenne fin. Par circonstance imprévue, il convient d'entendre toute circonstance raisonnablement imprévisible lors du dépôt de l'offre et qui rendrait l'exécution du contrat plus difficile ou plus onéreuse sur un plan financier ou autre, au-delà des prévisions normales. Si celle-ci ne cesse pas, elle fonde les parties à demander la révision ou la résiliation du contrat. Si ces circonstances sont de nature à n'entraîner qu'une interruption des prestations, le délai d'exécution est suspendu de plein droit pour toute la durée de l'interruption.

Dans tous les cas, les délais d'exécution seront suspendus de plein droit et sans notification préalable nécessaire :

- Si les conditions de paiement ne sont pas respectées ;
- Si des changements conséquents sont décidés par le Client en cours de prestations ou en cas de répétition anormale de correction. Si ces modifications ou corrections entraînent un surcoût de plus de 10% du montant initialement convenu, le Client sera prévenu et est d'ores et déjà informé que ces frais seront à sa charge ;
- Si le Client ne communique pas les informations ou documents demandé(e)s et nécessaires à la bonne exécution des prestations endéans le délai spécifié.

Le Client est informé du fait que, en cas d'inexécution, d'exécution partielle ou incomplète de ses obligations (par exemple, non-paiement des prestations ou des acomptes convenus), le prestataire est en droit de suspendre ou de différer l'exécution de ses prestations jusqu'à ce que le Client ait régularisé sa situation. S'il est dans ce cas, le prestataire en informera par email le Client afin qu'il puisse satisfaire à ses obligations endéans le délai spécifié.

10. Propriété intellectuelle

L'exécution du contrat n'a pas pour effet de transférer les droits de propriété intellectuelle d'une Partie à l'autre.

eWoïa SRL conserve tous les droits de propriété intellectuelle, en leurs avantages et profits, relatifs au Site internet ainsi qu'à toutes les prestations intellectuelles effectuées, même si les prestations entrent dans le cadre de l'exécution du contrat commandé par le Client. eWoïa SRL conserve ses droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des codes informatiques, contenus, dessins, ébauches, avant-projets et, plus généralement, tout support reprenant des éléments relatifs au Site internet et toute autre de ses créations. Ce qui précède est d'application, peu importe que les éléments susmentionnés aient été développés avant, pendant ou après l'exécution du contrat.

En conséquence, ces éléments ne peuvent être copiés, reproduits, modifiés, etc. Toute distribution, exploitation, reproduction, même partielle, ou toute autre atteinte au droit d'auteur est strictement interdite et fera l'objet de poursuites devant les juridictions pénales, civiles et/ou commerciales compétentes.

Sauf accord écrit en sens contraire, le Client de eWoïa SRL ne bénéficie que d'une licence d'utilisation interne à son entreprise et ce, en accord avec l'usage convenu contractuellement. Le Client conserve la propriété intellectuelle des données lui appartenant et qu'il intègre sur le Site internet ; il accorde à eWoïa SRL un droit d'utilisation de ces données dans un but de gestion du Site internet.

Ce qui précède s'applique également en cas de résiliation anticipée du contrat, quelle que soit la raison de la résiliation.

11. Théorie de l'imprévision

Conformément à l'article 5.74 du Code civil, si une des Parties souhaite demander la renégociation du contrat en vue de l'adapter ou d'y mettre fin à la suite d'un changement de circonstances, la période de négociation sera limitée à 8 jours calendrier à dater de la notification à l'autre partie du changement de circonstances et de la volonté de renégocier le contrat.

12. Modification

Toute modification aux prestations initialement convenues devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par toutes les parties. eWoïa SRL se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales ; les conditions modifiées seront communiquées au Client et, à défaut de contestation dans les 10 jours calendrier, applicables le premier jour du mois suivant leur envoi.

Toute difficulté supplémentaire donnant lieu à un surcoût de travail de la part de eWoïa SRL, causé par une quelconque circonstance étrangère à notre organisme, de même que toutes modifications demandées par le Client, donnent lieu à la rédaction préalable d'un écrit signé par l'ensemble des parties et à une facturation complémentaire sur base de notre tarif en vigueur à ce moment.

13. Traitement des données à caractère personnel

eWoïa SRL travaille en respect du Règlement général de protection des données (RGPD). Le Client est informé du fait que les données personnelles collectées et traitées en rapport avec le contrat (document support de l'offre ou convention) sont strictement confidentielles. Les données traitées et publiées sur le Site internet sont exclusivement celles qui lui sont fournies par le Client dans ce but. Dans le cas du site de promotion électorale, ces données sont notamment : le nom, le prénom, l'adresse email, l'adresse postale de l'entreprise, numéro de téléphone, ainsi que les données des listes électorales : noms des candidat-e-s, photos, description et liens fournis par les candidat-e-s et du programme politique de la liste tels que fournis spécifiquement en vue de la publication sur le Site internet.

Ces données sont recueillies et collectées à des fins comptables et de bonne gestion du contrat et de son dossier. Le Client est informé du fait que s'il ne nous fournit pas les données exactes, cela peut dans certains cas entraver le bon déroulement du processus d'exécution du contrat. Si les données nous ont été fournies de manière incorrecte ou inexacte, nous ne pouvons en aucun cas en être tenus responsables. De même, en accord contractuel, eWoïa SRL ne publiera que les données fournies par le Client et n'en modifiera pas le contenu. Toute modification de ce contenu sera donc validée par les deux parties.

Les données à caractère personnel communiquées par le Client sont gérées par le responsable de traitement des données dont l'identité est : Marie-Anne Delahaut, administratrice de eWoïa SRL, administratrice système propriétaire de sa filiale <MAD-Skills.eu> et de toutes ses composantes informatiques.

Ces données comptables seront conservées pendant une durée de 5 ans après l'échéance du contrat. Une fois arrivées au terme du délai, les données comptables et/ou légales sont archivées et les autres données sont détruites.

Conformément aux législations en vigueur, le Client dispose d'un droit d'accès aux données, d'un droit de rectification ou d'effacement de celles-ci. Le Client dispose également du droit de demander une limitation quant au traitement de ses données personnelles, de s'opposer au traitement de ses données ainsi que du droit à la portabilité de ses données. Il peut également s'opposer à tout moment à ce que ces données soient utilisées à des fins étrangères à celles de la bonne gestion de son dossier, le cas échéant. Pour toutes questions relatives à vos droits concernant vos données personnelles, n'hésitez pas à contacter le responsable du traitement de vos données.

eWoïa SRL s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées et raisonnables permettant d'assurer la protection des données du Client. Il s'engage à cet égard à une obligation de moyens.

Le Client, s'il estime avoir été lésé dans le cadre de la protection de ses données à caractère personnel, peut contacter l'autorité de contrôle : Autorité de protection des données - rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles - (tel) +32 (0)2 274 48 00 - (fax) +32 (0)2 274 48 35 - contact@apd-gba.be - <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/contact>.

14. Inaccessibilité

Les contrats convenus entre parties (conditions spécifiques et générales ou autres conventions), ainsi que les droits et obligations qui en découlent sont inaccessibles, à quelque titre et pour quelque finalité que ce soient, sans l'accord exprès préalable écrit de l'autre partie.

15. Clause salvatrice

L'invalidité, la non-applicabilité ou l'illégalité d'une des clauses prévues dans l'un des contrats convenus entre parties n'entraîne aucunement l'invalidité ou la nullité des autres dispositions au contrat. L'ensemble des clauses reste intégralement valable.

16. Litiges

Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques.

Sauf poursuites en paiement, les parties s'engagent à tenter de résoudre par voie de médiation ou de conciliation tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention. Celle-ci débutera au plus tard le 15ème jour franc qui suit la demande de médiation ou de conciliation notifiée par l'une des parties à l'autre partie. Sauf accord exprès des parties en sens contraire, la durée de la médiation ou de la conciliation ne peut excéder 30 jours francs. Une fois passé ce délai, les parties seront à nouveau libres d'introduire leur litige devant les cours et tribunaux.

Sauf disposition impérative ou d'ordre public en sens contraire venant supplanter la présente clause, en cas de contestation entre parties ou de poursuites en paiement, sont seuls compétents les tribunaux dont dépend notre siège social.

Le droit applicable est le droit belge, en langue française. Les tribunaux sont ceux de Namur.

- - - - -